
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

13 JUILLET > 30 JUILLET 2021

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



vendredi 16 juillet 2021

Le premier composteur a été inauguré (72 mots)

Le groupe de travail, constitué pour la mise en place d'un premier site de compostage partagé chavinéen, a été inauguré. Ce...

Page 5



samedi 17 juillet 2021

Aides et conseils pour la rénovation énergétique (302 mots)

Les entreprises font le constat d'un engouement fort pour la rénovation des logements en raison de la prise de conscience e...

Page 6



jeudi 22 juillet 2021

Le sud 54 doit tenir compte de Moselle et Madon (275 mots)

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) était à l'ordre du jour du dernier conseil intercommunal de Moselle et Madon. ...

Page 7



vendredi 23 juillet 2021

Un chantier participatif au futur siège de Moselle et Madon

(311 mots)

Ainsi la communauté de communes de Moselle et Madon a organisé un chantier participatif pour la fabrication des 12 000 briq...

Page 8



mardi 27 juillet 2021

Un équipement pour que chacun entende bien (336 mots)

Suite à un récent vote du conseil municipal, la mairie a participé à l'acquisition d'un équipement portatif permettant à ch...

Page 9



vendredi 30 juillet 2021

12 (107 mots)

Après une belle averse, le soleil s'est enfin invité au marché tournant des producteurs locaux de la communauté de communes...

Page 10



jeudi 22 juillet 2021

La pancarte de la grogne (124 mots)

Le rond-point de Chaligny et l'espace vert de la Filoche, entretenus par la Com Com, n'ont pas été fauchés depuis belle lur...

Page 11

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mardi 13 juillet 2021

Écoles : le renouvellement de matériel informatique acté

(201 mots)

Le conseil municipal a repris ses quartiers à la salle d'honneur de la mairie. ■ À l'ordre du jour, d'abor...

Page 13



mardi 13 juillet 2021

Une aide possible au développement des modes de déplacement doux (225 mots)

Le conseil municipal, réuni mercredi dernier, a adopté tous les points à l'ordre du jour. ■ Désaffectation...

Page 14



mercredi 14 juillet
2021

Nathalie Grégoire quitte l'accueil de loisirs (313 mots)

La nouvelle est tombée, inattendue pour les parents et les enfants de l'accueil collectif des mineurs : Nathalie Grégoire q...

Page 15



vendredi 16 juillet 2021

Plongée dans l'Histoire à la mine du Val-de-fer (614 mots)

Une des plus vieilles aciéries planétaires, deuxième plus gros gisement de fer au monde et première mine à intégrer l'explo...

Page 16



lundi 26 juillet 2021

Un nouveau directeur culturel pour la ville (341 mots)

La nouvelle saison culturelle de la salle Jean-Hôte, sous gestion municipale depuis sa création en 1988, s'annonce alléchan...

Page 18

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



mercredi 21 juillet
2021

De Nancy à Messein à bicyclette et par les canaux (461 mots)

Un billard ! Pas une aspérité sur ce parcours cyclable qui vous conduira tranquillement et à votre rythme de Nancy aux plag...

Page 20



jeudi 29 juillet 2021

Gros plan sur l'usine de production d'eau potable (344 mots)

L'usine de traitement d'eau potable du Saintois mise en fonction en décembre 2018 se trouve sur les hauteurs de Laneuvevill...

Page 21

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Le premier composteur a été inauguré

Le groupe de travail, constitué pour la mise en place d'un premier site de compostage partagé chavinéen, a été inauguré. Ce site, situé à l'intersection du chemin de Châtel et du Coucou, est destiné en priorité aux habitants du centre du village. La Communauté de Communes Moselle et Madon a accompagné la démarche depuis le début du projet, en 2020. ■



Photo ER



Aides et conseils pour la rénovation énergétique

Laurent Diez, conseiller délégué à l'habitat à la CCMM en lien avec les partenaires locaux a organisé une rencontre inédite avec les entreprises du territoire pour les informer des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique pour les particuliers.

Les entreprises font le constat d'un engouement fort pour la rénovation des logements en raison de la prise de conscience environnementale des habitants, et de la diversité des aides financières déployées au niveau national et au local.

La réunion a débuté par un temps d'échange avec les entreprises et d'informations sur les aides en vigueur et des conseils pour monter un dossier d'aide avec un calendrier de travaux mieux défini.

Christelle Gries, assistante administrative du service habitat de la CCMM est disponible pour toute demande d'aide et le montage de dossier.

Charli Keriél, conseiller pour le service d'accompagnement à la rénova-

tion énergétique (SARE) propose du conseil technique et des visites à domicile.

Pour répondre aux engagements pris pour devenir territoire à énergie positive, plusieurs dispositifs sont proposés pour accompagner les entreprises prêtes à s'engager. Audrey Mayery, chargée de développement à l'agence de développement économique a fait la promotion de la formation en alternance « compagnon en rénovation du bâtiment ». L'objectif est de développer des compétences sur le territoire et de proposer des savoir-faire en isolation et usage de matériaux bio-sourcés... Entreprises et chercheurs d'emploi intéressés peuvent encore se porter candidat.

Et pour ne pas oublier les entreprises qui ont l'ambition de rénover leurs propres locaux ou de promouvoir les énergies renouvelables (pose de panneaux photovoltaïques, réseau de chaleur), Loïc Vautrin, chargé de développement énergies renouvelables au Pays Terres de Lorraine a rappelé l'offre de services à disposition. ■



Réunion d'information aux entreprises concernant les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique pour les particuliers en Moselle-et-Madon.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

Le sud 54 doit tenir compte de Moselle et Madon

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) était à l'ordre du jour du dernier conseil intercommunal de Moselle et Madon.

Pour rappel, le SCOT est un outil de planification qui détermine un projet de territoire à une large échelle large dans la limite du sud de la Meurthe-et-Moselle.

Le dernier encore en vigueur a été adopté en décembre 2013 et révisé fin 2019.

Dans le contexte actuel de crise, face aux défis sociaux, économiques, écologiques et climatiques, le SCOT lance une grande réflexion sur les prochains modes d'aménagement et

de développement dans le grand bassin de vie sud Meurthe et mosellan où la communauté de communes de Moselle et Madon devra être un des acteurs incontournables.

Dans ce cadre, les élus de la CCMM proposent que la prochaine révision du SCOT soit l'occasion de construire un projet politique et une stratégie commune.

La mobilité au cœur des projets

Parmi les propositions, ils souhaiteraient que le futur SCOT place la mobilité au cœur de la réflexion et qu'il s'inscrive dès à présent dans la perspective d'une autorité organisatrice unique dans le Sud Meurthe-et-Mo-

sellan car actuellement, le sud 54 « n'est pas au rendez-vous de la qualité du service aux usagers ».

De nombreux sujets seront proposés par la CCMM comme l'équilibre éducatif territorial qui actuellement évolue sur les décisions de l'État, notamment, sur les fermetures de classe qui prennent rarement en compte les démarches des élus locaux.

Filipe Pinho a souligné l'importance du SCOT qui influe de manière importante le territoire de Moselle et Madon dans les politiques et aménagement du territoire à une échelle plus large. ■



Chantier participatif de construction de brique en terre crue / Moselle et Madon



Lundi 19 juillet 2021 / Reportage de Radio Déclic

<https://radiodeclic.fr/2021/07/22/neuves-maisons-un-chantier-participatif-pour-le-nouveau-siege-de-la-com-com/>

Mercredi 21 juillet 2021 / Interview sur France Bleu Sud Lorraine dans l'émission « L'invité des matins de France bleu »

<https://www.francebleu.fr/emissions/fbl-matin-invite-programmes/sud-lorraine>

Lundi 26 juillet 2021 / Reportage France 3 Lorraine au JT de 19h

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/emissions/vos-jt-1213-1920-lorraine>

(diffusion au JT du 19/20 le 26/07/2021, à 7 min)



DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS—NEUVES-MAISONS

Un chantier participatif au futur siège de Moselle et Madon

Voté il y a quelques mois, la communauté de communes de Moselle et Madon a lancé le grand chantier de la construction de son siège administratif par un chantier participatif de la terre crue.

Ainsi la communauté de communes de Moselle et Madon a organisé un chantier participatif pour la fabrication des 12 000 briques nécessaires à la construction de son siège. Car dans ce futur bâtiment, plusieurs murs seront réalisés en briques pleines rouges. Cette brique en terre crue, unique en son genre et utilisée depuis des siècles a de nombreux avantages comme une forte isolation thermique, acoustique et recyclable. Au-delà de ses atouts, fabriquer des briques en terre crue est à la portée de tous dès le moment que l'on dispose des matières premières et des moyens humains en fonction du nombre de pièces à réaliser.

Ainsi l'atelier, ouvert pendant tout

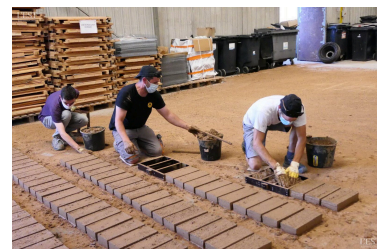
l'été, est accessible à tous les habitants qui souhaitent s'adonner au plaisir de la terre et marquer ainsi de leur empreinte, au sens propre comme au figuré, la construction du futur bâtiment public.

Savoir-faire ancestral

En plus d'apprendre cette technique ancestrale, c'est aussi une belle occasion, pour le moins originale, de participer à la vie locale et citoyenne du territoire.

Deux formules sont possibles avec une participation « apprentissage » dans une équipe fixe sur des ateliers d'une semaine ou une participation « découverte » sur des ateliers de 2 à 5 jours. Pour cela, il suffit de se pré-

senter directement sur le chantier situé sous un hangar couvert (derrière le pôle technique de la CCMM) au 39 allée Louis Martin à Neuves-Maisons ou s'inscrire par email jfernand@cc-mosellemadon.fr ou encore par téléphone au tel.06 34 48 38 47. ■



Un atelier ouvert pour fabriquer quelques-unes des briques du futur bâtiment du siège administratif de la communauté de communes de Moselle et Madon.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Un équipement pour que chacun entende bien

La mairie et la communauté de communes ont décidé d'acquérir un équipement portatif permettant à tout un chacun de bien entendre là où il est installé. Présentation de cet équipement dont l'intérêt est la facilité de transport.

Suite à un récent vote du conseil municipal, la mairie a participé à l'acquisition d'un équipement portatif permettant à chacun de bien entendre là où il est installé. Il devrait faciliter la vie des malentendants, d'autant plus gênés actuellement que le port du masque les empêche de lire sur les lèvres.

Jean-Michel Prin, de la société Boucle magnétique, a fait la démonstration de son fonctionnement dans la salle d'honneur de la mairie.

L'équipement se compose de deux enceintes conçues spécifiquement pour permettre l'audition des malentendants appareillés. Mais elles amplifient aussi le son pour les entendants. Un micro maître est porté par l'orateur tandis que des micros secondaires sont confiés aux partici-

pants.

Utilisé lors des conseils communautaires

Le son retransmis est légèrement retravaillé : « On réinjecte un peu plus d'aigus et on diminue les graves, explique le spécialiste. Cela pour compenser la perte auditive qui se fait dans les aigus. Et pour garder l'attention, car une voix grave endort plus qu'une voix aiguë. »

L'intérêt de cet équipement est sa facilité de transport. La communauté de communes, partenaire de l'acquisition, l'utilisera notamment lors des conseils communautaires. Les enceintes se plient en deux rouleaux de 9 kg, les micros tiennent dans un sac à dos. Pas besoin d'une installation spécifique dans la salle, deux prises

de courant suffisent. Une élue municipale malentendante l'a testé lors de la démonstration : efficacité confirmée. ■



Jean-Michel Prin, de la société Boucle magnétique, a fait la démonstration de la sonorisation portative nouvellement acquise conjointement par la ville de Neuves-Maisons et la communauté de communes. Photo ER Jean-Michel Prin, de la société Boucle Magnétique, a fait la démonstration de la sonorisation portative nouvellement acquise conjointement par la ville de Neuves-Maisons et la Communauté de Communes. Photo ER





DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS—LE CHIFFRE MARON

12

Après une belle averse, le soleil s'est enfin invité au marché tournant des producteurs locaux de la communauté de communes Moselle et Madon, un marché installé à Maron vendredi 16 juillet.

Douze producteurs et artisans locaux étaient au rendez-vous. Escargots, légumes, miel, viande, pâte à tartiner, jus de fruits, sacs en cuir... Il y en avait pour tous les goûts.

Les visiteurs ont pu en outre participer à un jeu permettant de gagner un panier garni composé de produits offerts par les différents exposants. ■



Le marché tournant des producteurs locaux connaît toujours le succès.
Photo ER les villageois Photo ER



La pancarte de la grogne

Le rond-point de Chaligny et l'espace vert de la Filoche, entretenus par la Com Com, n'ont pas été fauchés depuis belle lurette.

Si pissenlits, carottes sauvages et coquelicots s'y épanouissent en toute tranquillité, certains leur préféreraient une entrée de ville un peu plus digne.

Manifestants pacifiques ont déposé un panier surmonté d'une pancarte humoristique en appelant à la générosité collective : « Des pièces pour l'essence des tondeuses » !

C'est en août seulement, selon la di-

rectrice des services techniques, que ces espaces retrouveront un aspect plus civilisé.

Le carburant humain, tout aussi important, est sans doute plus rare en cette période de vacances. ■



Une pancarte humoristique a poussé ce lundi au milieu des herbes folles et des pissenlits.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Écoles : le renouvellement de matériel informatique acté

Le conseil municipal a repris ses quartiers à la salle d'honneur de la mairie.

■ À l'ordre du jour, d'abord une demande de subventions pour la création d'un nouveau site internet de la mairie pour un montant de 9 713 €.

■ Affaires scolaires : le renouvellement nécessaire de matériel informatique pour les trois écoles élémentaires pour un montant de 16 050 € est accepté. La dépense est subventionnée à hauteur de 10 725 €. La participation forfaitaire de fonctionnement de la Classe Locale pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) par la com-

mune de résidence de l'enfant est de 1 017 € pour l'année 2021-22.

■ Subventions : chez les sportifs, des subventions pour le haut niveau et les événements à venir (s'ils ont lieu) pour un montant total de 12 000 € et une convention d'objectifs et de moyens pour les associations néodomiennes sont entérinées.

Questions diverses

Le magasin NOZ a demandé l'ouverture dominicale pour les 12 dimanches d'octobre à décembre 2022 ; les conseillers ont accepté la convention pour la mutuali-

sation d'un assistant conseiller prévention avec la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon).

Tous les points ont été approuvés à l'unanimité. ■



Les trois écoles élémentaires sont concernées. Photo d'illustration ER /Lionel VADAM





Une aide possible au développement des modes de déplacement doux

Le conseil municipal, réuni mercredi dernier, a adopté tous les points à l'ordre du jour.

■ Désaffectation et déclassement de bâtiments : le conseil constate la désaffectation du bâtiment « Maison Goeury » situé rue Jean-Jaurès (parcelle AE 479), son déclassement et son intégration dans le domaine privé de la commune. Il en est de même pour le bâtiment « Station Fina », sis rue Jean-Jaurès (parcelle AE 314).

■ Indemnités aux régisseurs de recettes, d'avances et de recettes, et d'avances : ces indemnités de responsabilité sont fixées au taux de

100 % prévu par la réglementation en vigueur.

■ Convention relative à l'attribution d'une subvention aux acquéreurs d'un vélo à assistance électrique : elle est validée afin de permettre aux Vincipontains d'accéder à une solution de mobilité performante et peu polluante.

■ Création d'un poste CEE pour le chantier jeunes en cours : le recrutement de ce contrat d'engagement éducatif (CEE) pour les fonctions d'animateur à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, non permanent, a été validé.

■ Attribution de logement : le conseil accepte de louer l'appartement libre au groupe Scolaire rue Raymond Gérard pour un loyer de 490,43 €, ainsi que le garage situé à proximité pour un montant de 32,47 €. ■



Les acquéreurs de vélo à assistance électrique peuvent bénéficier d'un aide.
Photo d'illustration ER





ÉTÉ – NANCY

Plongée dans l'Histoire à la mine du Val-de-fer

Trésor du patrimoine local, au cœur de l'histoire mondiale, le musée de la mine du Val-de-fer, à Neuves-Maisons (54), propose des visites guidées souterraines et ouvrira bientôt un nouveau site classé monument historique entièrement restauré.

Une des plus vieilles aciéries planétaires, deuxième plus gros gisement de fer au monde et première mine à intégrer l'exploitation du minerai, son tri, et son stockage grâce à la gravité dès 1872... Le musée de la mine de Val-de-fer fait figure de référence. Le CV de ce lieu ne s'arrête pourtant pas là, « le minerai de cette colline, c'est le fer de la tour Eiffel et de toute la ville de Paris au 19^e siècle », souligne Vincent Ferry, l'un des guides bénévoles, devant les 5 hectares de forêt du site. « Il y a de grandes chances pour que la statue de la liberté soit aussi faite avec du minerai d'ici », ajoute-t-il le sourire aux lèvres.

Lors de la visite dans la mine, on peut toucher et manipuler des outils d'époque et les comparer en fonction de leur période d'utilisation, tout en traversant les galeries. Chaque visiteur aura le droit à un point sur les explosifs utilisés pour creuser des galeries, que l'on peut aussi prendre dans ses mains. Les enfants seront charmés de pousser le chariot à minerai d'époque, de tenter de creuser eux-mêmes le sol, ou de simuler une explosion dangereuse en sonnant l'alarme. Le plus insolite, c'est aussi l'origine du minerai de fer « qui s'est déposé au sol quand Nancy était une forêt tropicale », il y a plus de 170 millions d'années.

« Les autorités ont fait s'effondrer les galeries une fois inutilisées, pour éviter que la mine ne soit accessible aux

visiteurs. Une procédure classique », explique l'historien. Il a donc fallu des années de travail aux bénévoles pour vider des dizaines de mètres cubes d'éboulements et sécuriser la structure. Alors qu'ils ne sont qu'une vingtaine à s'occuper du site actuellement, ils découvrent toujours de nouvelles galeries, dont « un nouveau parcours qui sera sûrement ouvert en 2022 », selon Vincent Ferry.

La démarche des bénévoles est aussi de faire connaître le vécu des ouvriers dans la mine et de transmettre leur savoir-faire. Les guides ont ainsi, pour la plupart, un lien avec la mine ou la sidérurgie et chaque visite est donc différente et unique.

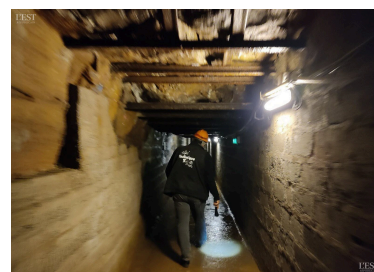
Quand on regarde la mine aujourd'hui, « il faut s'imaginer 3 000 tonnes de minerai qui sortaient de terre quotidiennement dans les années 50 » reprend l'historien. Lorsqu'elle est revenue à la mairie de Neuves-Maisons après sa fermeture en 1968, « cette ancienne mine était un cadeau empoisonné. Tous les terrains adjacents étaient inconstructibles », détaille-t-il. Mais depuis la transformation du site en musée, tout est fait localement et de façon à limiter la pollution du site. Tables et fauteuils sont conçus à partir de matériaux recyclés par la section Segpa du collège Jacques-Callot-de-Neuves-Maisons, l'association vient de couvrir le lieu d'arbres, et on y sert uniquement de la bière locale biologique.

« Cette ancienne mine était un cadeau empoisonné.

Tous les terrains adjacents étaient inconstructibles » ■



Les galeries souterraines du musée de la mine de Val-De-fer Photo ER /Charles TERROILLE



La mine musée du Val-De-fer animée par des bénévoles est ouverte tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30. Photo ER /Charles TERROILLE



Un chariot rempli de minerai de fer de la mine de Val-De-Fer. Photo ER /Charles TERROILLE



Des explosifs utilisés dans la mine de Val-de-fer Photo ER /Charles TERROILLE



Un nouvel espace musée va être inauguré cette année : il s'agit de l'accumulateur de minerai de style Art nouveau construit par Édouard Zublin.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Un nouveau directeur culturel pour la ville

Directeur de la salle Jean-L'Hôte, Jean-Luc Mauffrey a été nommé directeur culturel de la ville. Par ailleurs, la culture, dont les élus veulent relancer le déploiement, se déclinera sous d'alléchants aspects salle Jean-l'Hôte en cette saison 2021-2022.

La nouvelle saison culturelle de la salle Jean-Hôte, sous gestion municipale depuis sa création en 1988, s'annonce alléchante. La programmation a été présentée il y a peu à l'hôtel de ville.

Après les difficultés liées aux confinements, « la priorité est de faire revenir le public dans les salles », estime Jean-Paul Louis, adjoint aux sports et à la culture. Solidaire des artistes qui souffrent encore des répercussions de la pandémie, il recommande : « Pour les sauver, allons les voir dans leurs spectacles ! »

Trois têtes d'affiche

C'est dans ce but que les élus ont validé le report sur 2021-2022 des 80 % qui ont été annulés lors de la saison précédente à cause de la Covid.

On ne va pas boudier son plaisir avec Juliette et autres Têtes Raides. Mais il y aura aussi des nouveautés avec trois grosses têtes d'affiche : Thié-faine, Birkin et Raphaël. Et toujours une large diversité, allant du cirque contemporain et de l'humour au théâtre et aux concerts, avec quinze spectacles dédiés au jeune public.

Un directeur culturel

Conscients de l'importance de la culture à Neuves-Maisons, les élus ont voulu relancer son déploiement en nommant directeur culturel de la ville Jean-Luc Mauffrey, qui est également le directeur de la salle Jean-L'Hôte depuis 2003.

« Ici, on vient à la culture parce qu'on aime. La population en a besoin », martèle Pascal Schneider, le maire.

Rien à voir avec un désir de s'afficher socialement. La culture locale s'exprime aussi bien dans le cadre de l'abondant terreau associatif néodominien, Néofolies, harmonie municipale et l'orchestre symphonique en tête. ■



Aux côtés de Jean-Luc Mauffrey, nouveau directeur culturel de la ville et directeur de la salle Jean-L'hôte, l'adjoint à la culture Jean-Paul Louis, le maire Pascal Schneider et l'adjoint à la communication Lino Buttice invitent aux spectacles. Photo ER



ACTUALITÉS DIVERSES



ÉTÉ – MEURTHE-ET-MOSELLE

De Nancy à Messein à bicyclette et par les canaux

Simple et paisible, il est facile de relier Nancy à la base nautique de Messein par une voie cyclable qui longe la Meurthe, emprunte le Canal de jonction de Nancy et vous entraîne dans les méandres de la Moselle autant que dans le temps. Une belle balade sous les frondaisons et au bord de l'eau.

Un billard ! Pas une aspérité sur ce parcours cyclable qui vous conduira tranquillement et à votre rythme de Nancy aux plages de la base de loisir de Messein. Soit à une quinzaine de kilomètres de distance tout de vert vêtus. Au passage, gardez à l'esprit qu'il faut revenir à votre point de départ... Une trentaine de kilomètres à vélo se font en trois heures, quatre heures avec des enfants et de bons vélos.

Cette balade fait partie du circuit de La Boucle de la Moselle qu'on peut se procurer dans son intégralité sur internet et dans les offices de tourisme de la Métropole du Grand Nancy.

Le tronçon, correctement balisé, même s'il faut toujours rester aux aguets pour ne pas louper une indication sournoise aux principales intersections, débute au port de plaisance de Nancy. Sur la rive droite de la Meurthe, une piste cyclable assez fréquentée, mais propre, vous emmène vers Jarville-la-Malgrange, puis Laneuville-devant-Nancy. Là où il vous faudra bifurquer pour re-

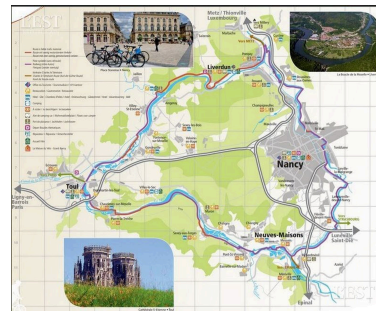
joindre le Canal de jonction de Nancy. L'une des parties les plus agréables de la promenade puisqu'elle vous embarque au temps des bateliers et des écluses à manivelle.

Au temps des bateliers

Depuis ce croisement, vous vous rendez au bout de la rue du Canal de l'Est où se trouve une première écluse. Il s'agit de l'enjamber par une passerelle spécialement sécurisée pour les piétons et les cyclistes afin d'emprunter la rive opposée. De là, tout droit jusqu'à la base nautique de Messein où l'on peut se rafraîchir mais pas se baigner, louer un pédalo, un stand-up paddle ou un canoë, et tirer son pique-nique de ses sacoches avant de prolonger le plaisir ou de rebrousser chemin.

L'idée est, au moins, d'aller jusqu'à Neuves-Maisons. Cette ville industrielle mérite le détour ne serait-ce que parce que l'on peut s'y ravitailler pour le goûter dans l'une des boulangeries situées sur votre chemin. Si vous poussez votre curiosité jusqu'à

Maron (une trentaine de kilomètres depuis Nancy), il vous faudra de toute façon traverser la localité pour rallier la voie verte de la Moselle qui mène à Maron et, au-delà, à Pierre-la-Treiche et Toul. Mais ça, c'est une autre histoire. ■



La Boucle de la Moselle à vélo. Photo ER /DR



Promenade bucolique le long de la piste cyclable de la boucle de la Moselle. Photo ER /Patrice Saucourt

par Th.f.



Gros plan sur l'usine de production d'eau potable

L'usine de production d'eau potable du Saintois dispose d'un réservoir de 4 500 m³ et distribue l'eau potable dans 47 communes du Saintois, soit environ 15 000 habitants, à travers un réseau de 300 kilomètres de conduites.

L'usine de traitement d'eau potable du Saintois mise en fonction en décembre 2018 se trouve sur les hauteurs de Laneuveville-devant-Bayon, lieu-dit « Les Genêtres ». Elle est située à proximité du réservoir d'une capacité de 4 500 m³ distribuant l'eau potable dans 47 communes du Saintois pour environ 15 000 habitants à travers un réseau de 300 km.

Intégration et sécurisation

Cet ouvrage construit avec une toiture végétalisée est étanche aux eaux de ruissellement et de pluie. Il est bien intégré dans le paysage sur un site protégé avec une sécurisation intrinsèque.

La station fonctionne à 75 % de sa capacité en produisant 3 000 m³ d'eau potable par jour, provenant de deux puits situés à Neuwiller-sur-Moselle

et Mangonville. Cette usine se veut à la fois performante et moderne, elle est dotée d'un logiciel de supervision sur poste informatique.

Elle est entièrement automatisée avec une filière de traitement complet adapté à l'évolution des normes. Sur le site, un laboratoire de la SAUR effectue les analyses journalières de la qualité de l'eau, et des contrôles réguliers sont effectués par l'Agence régionale de santé.

La SAUR jusqu'à fin 2022

L'usine appartient au Syndicat intercommunal des eaux de Pulligny. Elle est placée sous la responsabilité du syndicat, de son président Maurice Barbezant et de deux techniciens Bruno Favier et Pauline Florkiewicz pour le suivi du réseau, des travaux et les nouveaux projets.

Cette structure et la totalité du réseau sont gérées par la SAUR jusqu'à décembre 2022. Un nouveau marché est à l'étude. La compétence du syndicat des eaux devrait être transférée à la communauté de communes du Pays du Saintois en 2026.

Une usine fiable

Cette unité de production dispose d'atouts garantissant sa fiabilité avec trois procédés : un réacteur Carbolux, un décanteur lamellaire de technologie Delreb, une filtration sur sable. ■



Une usine bien intégrée dans son environnement. Photo ER

